

# Odile Maurin : « Etre handicapé à Toulouse, le parcours du combattant »

Dimanche 02 Décembre 2012



Classée 32<sup>ème</sup> ville par le Baro Access handicap du 7 février 2011, Toulouse devient trop souvent un enfer pour les handicapés. Odile Maurin, présidente d'Handi-Social et toulousaine signe une tribune sur notre site pour pousser un coup de gueule contre des politiques pas assez volontaristes.

L'accessibilité, ce n'est pas seulement pour les personnes en fauteuil roulant, c'est aussi pour les personnes malvoyantes ou aveugles, malentendantes ou sourdes, pour le handicap mental ou psychique. Ca concerne aussi toutes les personnes à mobilité réduite (femmes enceintes, parents avec poussettes, personnes âgées, blessés temporaires, personnes avec bagages, ...) donc plus du quart de la population et ça facilite la vie de tout le monde !

A Toulouse, l'ancienne municipalité n'a pas eu de politique volontariste pour appliquer la loi de 2005 et les retards pris pour les diagnostics à réaliser (en 2008) n'ont pas été rattrapé par l'actuelle municipalité. Résultat Toulouse et son agglomération restent trop largement inaccessibles !

Certes, une ville comme Nantes, 1<sup>ère</sup> du classement du baromètre APF l'Express est une ville qui a été rasée et reconstruite après guerre alors que Toulouse est une ville ancienne, avec beaucoup de monuments historiques et des rues étroites, donc plus difficile. Commerces, transports, cabinets médicaux sont encore majoritairement inaccessibles. Plus les incivilités : voitures, poubelles encombrants les passages, travaux, etc...

Mais je constate une volonté, et surtout des budgets, encore très insuffisants pour permettre aux personnes d'aller partout alors que l'inaccessibilité est une discrimination. Ce n'est visiblement pas une priorité ! Alors que la France est particulièrement en retard par rapport aux autres pays européens.

Quelques bons points malgré tout : l'adhésion récente de Toulouse au réseau d'excellence des villes pour tous (fondation Design for all), et la mise en place du Cahier de recommandations pour le bâti communal, qui va s'imposer aux architectes et maîtres d'ouvrage.

Mais les personnes handicapées restent encore de fait des citoyens de seconde zone !

Je vais vous raconter ma dernière sortie, qui illustre bien la réalité à laquelle nous sommes soumis :

Alors que je m'étais mélangée dans mes réservations Mobibus (service de transport adapté en porte à porte pour les personnes handicapées, très contraignant et soumis à rentabilité par Veolia), j'ai voulu tenter d'aller au Conseil Général par mes propres moyens, en profitant qu'il ne pleuve pas.

Je n'ai pas pu prendre le bus car dans mon quartier, il circule parfois un bus accessible, mais sans qu'il soit possible de savoir à quelle heure il passe ni si c'est un bus sur 4, voire plus, donc inutilisable à moins de pouvoir passer une partie de sa journée à attendre !

Après m'être fait mal en fermant ma porte (mouvement douloureux et manque de force), je suis partie de mon immeuble à la Céprière pour rejoindre le métro à la station Mirail université.

Pour cela, il a fallu que je roule sur la chaussée à contre sens d'un sens unique, faute de trottoirs

